

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

HEUREUSEMENT QUE LE RIDICULE NE TUE PAS...!

La suppression des colonnes d'affichage en béton qui encombraient nos trottoirs a donné lieu de la part du groupe d'opposition municipale « Nouvelle Ère pour Orly » à une tentative d'exploitation politicienne aussi saugrenue qu'affligeante.

Plutôt que de s'informer du contenu réel de ce projet de modernisation du mobilier urbain et de son calendrier de mise en œuvre, l'opposition a pris prétexte de la disparition des colonnes pour feindre de s'émouvoir d'une atteinte à la liberté d'expression et pour quitter bruyamment le Conseil municipal dans une mise en scène inspirée des tragédies Raciniennes.

Initiative d'autant plus injustifiée que, comme l'a rappelé Madame la maire :

- Ce projet permettra aux Orlysiens de bénéficier d'un mobilier urbain moderne et de haute qualité
- Il n'aura aucun coût pour la collectivité (le prestataire se rémunérant par les encarts publicitaires)
- Il comportera 18 panneaux d'expression libre pour une surface de 72 m² (3 fois supérieure aux exigences réglementaires...!)

Quant au choix de l'entreprise Decaux, fleuron de l'industrie Française et leader mondial du mobilier urbain, il résulte d'un appel d'offres conduit dans le strict respect des procédures du code des marchés publics.

J'émet donc le vœu que le Conseil municipal reste un lieu d'échanges et de débats et ne devienne pas, par le renouvellement de telles mascarades, Le Petit Théâtre de Bouvard...

Jean-François Chazottes

ÉLUS SOCIALISTES (Majorité municipale)

L'ÉTAT DE LA FRANCE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Il faut se rappeler sereinement comment la France a été laissée et abandonnée en 2012 par Sarkozy, alors chef de la droite et Président de la République. Toutes les valeurs de cette France "Pays des droits de l'Homme", de cet esprit collectif, où chacun a sa chance de réussir et d'exprimer ses talents et ses compétences ont été balayées. La droite a développé l'esprit individualiste, a divisé les Français avec de fausses théories sur la sécurité, le libéralisme économique abandonnant de nombreux Français. La France a été oubliée et surtout dépourvue de toutes ses valeurs. Aujourd'hui, le bilan du gouvernement socialiste a des manques, tout n'a pas été réalisé mais la France a retrouvé sa place au niveau international. La France se bat pour les droits de l'Homme, l'éducation des enfants, la formation de tous, et la sécurité de tous.

DEMAIN : le débat "la primaire des candidats de la droite" : tous proposent la non négociation avec les salariés, un libéralisme économique abandonnant les salariés, la retraite à 65 ans et plus, la protection des grosses fortunes et surtout le refus des débats démocratiques qu'ils cachent avec des propositions de référendums populistes.

Orly, par la volonté de sa Maire, a fait son choix : éducation, liberté de parole, projets jeunesse, écoute de tous, l'investissement municipal pour le bien de tous est réel.

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Stéphanie Barré, Partrick Bourgeois, Sana El Amrani, Pascal Perrier et Thierry Atlan.

COMMUNISTES ET PARTENAIRES (Majorité municipale)

LA DÉMOCRATIE LOCALE SE RENFORCE

Avec l'élection du Conseil citoyen, la démocratie participative va se développer encore dans notre ville. C'est l'État et la ville d'Orly qui l'ont inscrite dans leurs engagements au cœur du Contrat de ville signé en juillet 2015.

Le Conseil citoyen comble un vide démocratique du programme ANRU.

On se souvient que les locataires directement concernés par la rénovation de leur quartier revendiquaient leur participation aux projets. Celle-ci est aujourd'hui reconnue comme un droit par l'État. La majorité municipale salue cette avancée qui démontre ses engagements de faire de la démocratie participative le fil conducteur de son action.

La liste des instances où les Orlysiens peuvent s'engager avec les élus dans une co-construction de la politique municipale s'allonge et confirme la volonté démocratique affichée depuis le début de ce mandat.

Depuis 2014, le Conseil des seniors fait preuve d'un nouveau dynamisme, les Conseils de quartiers ont enrichi leurs expériences. Le Conseil de la culture et le Conseil des enfants récemment créés ont une réelle activité.

Avec l'élection du Conseil citoyen, une nouvelle page de la démocratie locale va s'écrire, avec la particularité que seuls les locataires et les propriétaires des quartiers concernés par le nouvel ANRU en feront partie. Les élus devront veiller à apporter toute l'aide nécessaire sans qu'ils en soient membres.

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnisseau, Christian de Barros, Alain Girard, Marilyne Herlin, Pierre Stouvenel.

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

DE L'ACCÈS POUR TOUS AUX INSTALLATIONS SPORTIVES

À l'heure de l'inauguration du nouveau complexe sportif "Jean Pierre Beltoise", nous découvrons une fois de plus que sa future utilisation, tout comme le choix de son nom, ont été effectués sans aucune concertation avec les Orlysiens.

En outre, il semblerait que pour bénéficier des installations sportives de football de notre commune, le seul critère d'éligibilité soit le niveau de proximité entre le demandeur et les membres de la municipalité.

Pour exemple, avec plus de 40 licenciés, le Football Club d'Orly (FCO) ne parvient pas à jouer, au même titre que les autres associations, de nos installations sportives. Depuis plusieurs mois, et malgré des garanties apportées à la municipalité en termes de moyens humains et de qualité d'encadrement, l'adjointe au Maire déléguée aux sports, refuse d'intégrer le club sportif du FCO dans le planning d'utilisation des installations sportives. Les adhérents du FCO subissent de ce fait, des conditions d'entraînement difficiles. Nos jeunes Orlysiens n'ont en effet d'autre choix que de s'entraîner sur un terrain de football non homologué, jonché de déjections canines, au parc des Saules. De surcroît, les vestiaires ne leur ont même pas été accordés, alors que le froid est déjà présent. L'association est également contrainte de s'exiler hors d'Orly pour effectuer toutes ses compétitions.

Des propositions ont pourtant été formulées sans que la municipalité n'apporte de réponse motivée.

Ces jeunes Orlysiens ne méritent-ils pas plus de considération de la part de nos élus ? Aujourd'hui, l'exemple du FCO n'est pas un cas isolé. D'autres personnes, dont des agents communaux, ont fait les frais de sanctions dictées par une politique autoritaire qui ne tolère pas la contradiction. La multiplication des procédures devant le tribunal administratif en témoigne.

C'est pourquoi, au sein du groupe "Agir pour Orly", nous luttons contre toutes formes de discriminations, avec comme seule ambition la défense de l'intérêt de tous les Orlysiens.

Brahim Messaci, Azhour Bouarni, Lyonel Cros.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

LA TAXE FONCIÈRE, UNE ÉGALITÉ POUR TOUS ?

La période automnale est souvent très belle par ces couleurs magnifiques mais elle l'est un peu moins lorsque, dans nos boîtes aux lettres nous recevons nos taxes locales et foncières. Globalement, au niveau départemental, la taxe foncière a augmenté en 5 ans d'un peu plus de 15% pour notre commune. Avec une particularité orlysiennne cependant où la taxe des ordures ménagères a explosé de 50% (3% à 4,5%) l'année dernière et de 41,5% cette année (4,5% à 6,37%). Madame la Maire nous écrit qu'aucune augmentation n'est prévue pour l'année 2016 et s'en félicite... celle-ci n'en est-elle pas une ?

Nous aimons les particularités à Orly. Une qui nous inquiète véritablement est l'exonération des taxes foncières en fonction des opérations d'urbanisme, qui va de 2 ans pour des opérations privées jusqu'à 15 ans pour des opérateurs publics. Valophis Habitat propose en tant que dernier projet à ce jour, face au parc Méliès, une exonération de 15 ans pour un 2 ou 4 pièces. Nous sommes bien entendu d'accord pour un projet de location-accession. Néanmoins, avons-nous la capacité financière de perdre autant de recettes fiscales sur notre ville quel que soit le projet ? A-t-on vérifié par cet exemple que ce bailleur va bien payer 100% de la taxe foncière pendant 15 ans à la place de ces futurs propriétaires ?

A-t-on une exonération spécifique selon la typologie des projets et des achats à Orly ? Peut-on faire la différence entre ceux qui vont s'endetter pendant 25 ans pour un simple pavillon ou appartement et qui vont payer l'année suivante leur taxe foncière et ceux à qui on offre 15 ans d'exonération sur du neuf par le biais d'un bailleur ?

Pour comprendre, nous vous demandons officiellement la délibération, si elle est obligatoire, qui permet d'avoir une exonération de la taxe foncière selon la typologie des projets car une explication dans ce domaine nous semble indispensable.

Je pense, Madame la Maire, qu'une information s'impose à l'ensemble des Orlysiens sur ce sujet.

Marco Pisanu, Marianne Cimino, Line Assobgavi, Denis Reynaud.